



**Comité départemental « aires protégées »
Compte-rendu de la réunion du 12 janvier 2024**

Dossier suivi par Joëlle TISLÉ / Clémence HAMEL
Tél : 05 59 80 87 80
ddtm-environnement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le 08 février 2024

Participants : Liste des participants en annexe

Monsieur Martin Lesage, secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, introduit la séance en remerciant les participants pour leur mobilisation en faveur de la préservation des espaces naturels et de la biodiversité. Il rappelle les objectifs de la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) de protéger à l'horizon 2020, 30 % du territoire national dont 10 % plus fortement et de garantir une gestion de qualité du réseau existant.

Il rappelle ensuite les précédentes étapes de la déclinaison régionale et départementale de la SNAP, notamment l'élaboration du 1^{er} Plan d'action territorial (PAT) pour la période 2022-2024 dans lequel s'inscrivent le projet de Parc naturel régional Montagne basque et le projet de Réserve naturelle régionale des massifs du Mondarrain et de l'Artzamendi. Il informe également du lancement, après le 1^{er} Plan d'action territorial (PAT), des projets de protection sur la Plaine d'Ansot et la Saligue aux oiseaux.

Il rappelle que l'ensemble des projets portés par les collectivités font ou feront l'objet d'un accompagnement des services de l'État. Il explique que la réunion du jour a pour principal objectif de présenter un point d'avancement des projets de protection du département et des démarches en cours.

1. Rappel sur la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP) et le 1^{er} Plan d'action territorial (PAT) de Nouvelle-Aquitaine

Madame Sophie Kerloc'h, adjointe au chef du Département Biodiversité Milieux Aires Protégées de la DREAL, rappelle les objectifs de la Stratégie nationale pour les aires protégées (SNAP), politique prioritaire du gouvernement, le contenu du 1^{er} Plan d'action territorial (PAT) de Nouvelle-Aquitaine, l'état des lieux des aires protégées au niveau régional et au niveau départemental, le calendrier de déploiement de la SNAP ainsi que la synthèse des projets de protection figurant dans le 1^{er} PAT qui fixe un objectif de 1 % du territoire régional sous protection forte d'ici 2025.

Madame Joëlle Tislé, cheffe du service environnement de la DDTM, présente les projets du département et informe de leur état d'avancement.

Le détail des présentations figure en pages 3 à 12 du diaporama « 20240112_CDAP3-64.pdf ».

2. Avancement des projets de création d'aires protégées

➤ **Projet de Réserve naturelle régionale (RNR) des massifs du Mondarrain et de l'Artzamendi**

Monsieur Tangi Le Moal, responsable de l'antenne Landes et Pays basque du Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Nouvelle-Aquitaine présente l'avancement du projet de Réserve naturelle régionale (RNR) des massifs du Mondarrain et de l'Artzamendi qui concerne une surface d'étude de 3 000 hectares.

Il présente l'historique de l'action du Conservatoire d'espaces naturels sur le site, les enjeux environnementaux, les enjeux multiples entre préservation du patrimoine naturel et gestion du multi-usages, les réglementations existantes sur le site, les objectifs de création d'une protection forte ainsi que l'avancement du projet et son périmètre.

Le détail de la présentation figure dans le diaporama « 20240112_CDAP3-Presentation_Mondarrain-Artzamendi-Iparla.pdf ».

➤ **Projet de Réserve naturelle nationale (RNN) en Plaine d'Ansot**

Madame Sylviana Valles, cheffe de service Patrimoine naturel et Biodiversité à la commune de Bayonne présente l'étude d'avant-projet de Réserve naturelle nationale (RNN) en Plaine d'Ansot.

Elle présente les éléments de contexte, les différents zonages et statuts existants sur le site, l'historique de la gestion du site, les enjeux environnementaux du site, les objectifs visés par la création d'une réserve ainsi que l'avancement du projet et son périmètre d'étude (1 800 hectares englobant le site actuel de la Plaine d'Ansot et remontant sur le bassin versant amont de la Nive).

Le détail de la présentation figure dans le diaporama « 20240112_CDAP3-Presentation-Plaine-Ansot.pdf ».

➤ **Projet de protection à la Saligue aux oiseaux**

Madame Marina Mergey-Barbe, chargée de mission à la Fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-Atlantiques présente le projet de protection à la Saligue aux oiseaux.

Elle présente le site de 27 hectares et son historique, ses enjeux écologiques, le contexte socio-économique, les objectifs de la protection sur le site, ainsi que l'état d'avancement de la démarche (diagnostic en cours, études complémentaires, opportunité de l'outil Réserve naturelle régionale).

Le détail de la présentation figure dans le diaporama « 20240112_CDAP3-Presentation_Saligue-oiseaux.pdf ».

3. Méthode d'identification des enjeux de protection à l'échelle régionale et départementale

Monsieur Rémi David, ingénieur en biostatistiques au Conservatoire botanique national Sud-Atlantique (CBNSA) et Madame Virginie Couanon, coordinatrice de l'antenne Pyrénées-Atlantiques de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) présentent l'outil « hotspots de biodiversité ».

Monsieur Rémi David présente le cadre de l'étude, les hotspots de biodiversité identifiés en Nouvelle-Aquitaine et dans le département des Pyrénées-Atlantiques ainsi que l'outil interactif en ligne.

Madame Virginie Couanon détaille ensuite l'utilisation de l'outil en ligne sur la base de l'exemple du lac de l'Ayguelongue. Elle indique que l'outil permet d'identifier les enjeux de biodiversité du site.

Enfin, monsieur Rémi David présente les travaux en cours sur la prise en compte de pressions et développement d'approches sectorielles (hotspots sous pression d'artificialisation, hotspots de zones humides, hotspots de forêts, intégration des espèces PNA).

Le détail de la présentation figure dans le diaporama « 20240112_CDAP3-Hotspots-biodiversite.pdf ».

4. Point d'avancement des démarches Natura 2000 dans le département

Madame Clémence Hamel, responsable de l'unité patrimoine naturel et chasse à la DDTM présente un point de situation des démarches Natura 2000 dans le département.

Elle présente un rappel de la décentralisation du 1^{er} janvier 2023 (missions transférées au Conseil régional et celles qui restent de la compétence de l'État), un état des lieux des sites terrestres du département et des DOCOB en cours d'élaboration, un état des lieux des sites mixtes et marins du département et des DOCOB en cours d'élaboration ainsi que les contacts pour le suivi des sites.

Le détail de la présentation figure en pages 22 à 25 du diaporama « 20240112_CDAP3-64.pdf ».

5. Diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve naturelle nationale (RNN) d'Ossau

Madame Melina Roth, directrice du Parc national des Pyrénées, présente le diagnostic d'ancrage territorial de la Réserve naturelle nationale (RNN) d'Ossau.

Elle présente la Réserve naturelle nationale d'Ossau et ses enjeux environnementaux, le contexte dans lequel s'inscrit le diagnostic ainsi que le déroulement, l'objectif et les intérêts de la démarche visant à réinterroger l'ancrage local de la réserve.

Le détail de la présentation figure dans le diaporama « 20240112_CDAP3-Diagnostic-ancrage-RNN-Ossau.pdf ».

6. Point d'information sur les dossiers fonds vert 2023

Madame Joëlle Tislé, cheffe du service environnement de la DDTM présente un point de situation des dossiers financés dans le cadre de l'axe dédié à la SNAP du Fonds vert 2023. Elle informe que dans le département, 25 dossiers ont été déposés pour un montant de 8 783 574 € de dépenses, et 3 791 753 € de subvention.

Le détail de la présentation figure en pages 27 à 28 du diaporama « 20240112_CDAP3-64.pdf ».

7. Gouvernance du Plan d'action territorial (PAT) et calendrier des prochaines étapes

Madame Sophie Kerloc'h, adjointe au chef du département Biodiversité Milieux Aires Protégées de la DREAL présente la gouvernance du Plan d'action territorial de Nouvelle-Aquitaine ainsi que le calendrier des prochaines étapes, le prochain Comité départemental aires protégées (CDAP) ayant lieu à l'automne 2024.

Le détail de la présentation figure en pages 29 à 30 du diaporama « 20240112_CDAP3-64.pdf ».

8. Échanges

- Monsieur François-Xavier Cuende (Institution Adour) revient sur l'intervention de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) sur le lac de l'Ayguelongue. Il rappelle quelques éléments de contexte, notamment que la retenue de l'Ayguelongue, propriété de l'Institution Adour, a un rôle de soutien à l'étiage. Il considère infondé et déplacé l'avis formulé par la LPO sur le projet de photovoltaïsme flottant. Il indique que l'Institution Adour mène la concertation sur les projets et qu'il reste disponible pour échanger avec les acteurs du réseau d'aires protégées.

Monsieur Martin Lesage, secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques, remercie monsieur Cuende pour son intervention. Il indique que l'étude Hotspots de biodiversité n'a pas pour vocation d'interdire des projets et que cette situation montre bien la nécessité de concertation et d'échanges sur les projets d'aires protégées afin de concilier les différents enjeux.

- Concernant la présentation de la Fédération départementale des chasseurs sur le projet de protection à la Saligue aux oiseaux, Madame Cécile Puzies (Conseil Régional) précise que le projet est suivi par le Conseil régional. À ce stade, le projet est en attente d'un confortement des données naturalistes, notamment pour certains groupes d'espèces qui n'ont pas encore été prospectés.

- Monsieur Thierry Galetier (Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques) demande si des études ont été réalisées sur le domaine public fluvial et maritime en vue de la création d'aires protégées par l'État.

La DDTM répond que la majeure partie du domaine public fluvial et maritime est déjà classée en Natura 2000. Elle précise également que dans le cadre de la SNAP, la priorité a été donnée aux projets portés par les collectivités et les acteurs locaux.

Conclusion

En l'absence d'autres interventions, Monsieur Martin Lesage remercie les participants et lève la séance.

Le secrétaire général
de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques



Martin Lesage

Annexes :

- Liste des participants
- 20240112_CDAP3-64.pdf
- 20240112_CDAP3-Presentation_Mondarrain-Artzamendi-Iparla.pdf
- 20240112_CDAP3-Presentation-Plaine-Ansot.pdf
- 20240112_CDAP3-Presentation_Saligue-oiseaux.pdf
- 20240112_CDAP3-Hotspots-biodiversite.pdf
- 20240112_CDAP3-Diagnostic-ancrage-RNN-Ossau.pdf